Conférence du Cardinal Burke sur la famille et l'éducation

Article rédigé par Le Blog de Jeanne Smits, le 15 octobre 2020



Le cardinal Raymond Leo Burke a donné vendredi dernier une vidéo-conférence dans le cadre d'un colloque virtuel organisé par la coalition pro-famille "Voice of the Family".

Jeanne Smits propose ci-dessous sa traduction intégrale de son intervention <u>que l'on pourra retrouver ici</u> <u>dans sa diffusion en anglais</u>, au cœur d'un événement intitulé : "L'appel des pères aux évêques : aidez-nous à défendre la pureté de nos enfants." Cette conférence du cardinal Burke est particulièrement opportune au moment où Emmanuel Macron vient de faire savoir qu'il entend interdire par principe l'école à la maison – si ce n'est dans des cas exceptionnels liés à la santé de l'enfant – et mettre en place une obligation de scolarisation dès trois ans, et ce à compter de la rentrée 2021, notamment pour « protéger » les enfants « de la religion ».

Les droits des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfantset l'obligation des parents de s'opposer à un programme scolaire qui contredit la loi moraleCe m'est un grand plaisir que d'aider Voice of the Family dans sa noble tâche de promotion de la saine doctrine et de la discipline de l'Église à propos du mariage et de son fruit incomparable : la famille. Je suis particulièrement heureux d'aborder la question cruciale de l'éducation, mission essentielle de la famille, et en même temps expression fondamentale de notre culture. Toute personne qui réfléchit ne peut que constater combien l'éducation fait aujourd'hui l'objet d'attaques féroces. Tant dans le domaines de l'éducation que dans celui du droit, en tant qu'expressions fondamentales de notre culture, nous assistons à l'abandon de la compréhension de la nature humaine et de la conscience par laquelle Dieu nous appelle à respecter la vérité de la nature, et à vivre en accord avec cette vérité dans un amour pur et désintéressé. Saint Paul, dans sa Lettre aux Ephésiens, se référant à l'aliénation de l'homme par rapport à Dieu et, par conséquent, par rapport au monde, déclare :

« Mais maintenant, dans le Christ Jésus, vous qui étiez autrefois éloignés, vous avez été rapprochés par le sang du Christ. Car c'est lui qui est notre paix, qui des deux peuples n'en a fait qu'un ; il a renversé le mur de séparation, l'inimitié, dans sa chair ; il a aboli la loi des ordonnances avec ses prescriptions, afin de former en lui-même, de ces deux peuples, un seul homme nouveau, en faisant la paix, et de les réconcilier tous deux dans un seul corps, avec Dieu, par la croix, en détruisant en lui-même leur inimitié. Et il est venu annoncer la paix, à vous qui étiez loin, et à ceux qui étaient près ; car c'est par lui que nous avons accès les uns et les autres dans un même Esprit auprès du Père. Vous n'êtes donc plus des étrangers et des gens du dehors ; mais vous êtes concitoyens des saints, et membres de la famille de Dieu, puisque vous avez été édifiés sur le fondement des Apôtres et des prophètes, le Christ Jésus étant lui-même la pierre angulaire. En lui, tout l'édifice, bien coordonné, grandit pour être un temple saint dans le Seigneur. En lui, vous aussi, vous entrez dans sa structure, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit-Saint. » (Eph. 2, 13-22)

C'est le Christ seul qui ouvre la compréhension et qui anime le cœur afin que celui-ci embrasse la vérité, et pour qu'il la vive dans l'amour. C'est pourquoi les éducateurs, en coopération avec les parents, conduisent les enfants à connaître le Christ et à le suivre en toutes choses, et ils les guident ainsi vers la paix que désire tout cœur humain. L'éducation, tant à la maison qu'à l'école, ouvre les yeux de l'enfant à la contemplation du mystère de l'amour de Dieu pour nous en l'envoi de son Fils unique dans notre chair humaine et en

Liberte Politique

l'envoi de son Saint Esprit dans nos âmes, grand fruit de l'Incarnation rédemptrice. Les parents qui, jadis, comptaient sur les écoles pour les aider à élever leurs enfants afin que ceux-ci devinssent de véritables citoyens du ciel et de la terre, de bons membres de l'Église et de bons membres de la société civile, constatent que certaines écoles sont des lieux d'endoctrinement au service du matérialisme athée, et du relativisme qui lui est associé. Ces écoles, en effet, tentent de détruire l'éducation reçue à la maison à propos des vérités les plus fondamentales : la vérité concernant la dignité inviolable de la vie humaine innocente, la vérité sur la sexualité humaine et le mariage, et le caractère irremplacable de la relation de l'homme avec Dieu, ou de la sainte religion. De plus, lorsque les parents tentent à juste titre de protéger leurs enfants d'une telle idéologie nihiliste, ces écoles tentent de leur imposer l'endoctrinement de manière totalitaire. Malheureusement, certaines écoles catholiques, pour diverses raisons, reproduisent la situation des écoles non catholiques en servant l'idéologie anti-vie, anti-famille et anti-religion qui caractérise l'éducation de manière générale. Cette dernière situation est particulièrement pernicieuse, car les parents envoient leurs enfants dans une école catholique, ayant confiance en son caractère véritablement catholique, alors qu'en fait, il n'en est rien. Le fonctionnement de telles écoles sous le vocable catholique est une profonde injustice pour les familles. À la racine de la situation culturelle déplorable dans laquelle nous nous trouvons, il y a la perte du sens de la nature et de la conscience. Le pape Benoît XVI a abordé cette perte au regard des fondements du droit, dans son discours au Parlement allemand, le Bundestag, lors de sa visite pastorale en Allemagne en septembre 2011. S'appuyant sur l'histoire du jeune roi Salomon lors de son accession au trône, il a rappelé aux dirigeants politiques l'enseignement des Saintes Écritures concernant le labeur de la politique. Dieu avait demandé au roi Salomon quelle requête celui-ci souhaitait faire au commencement de son règne sur le saint peuple de Dieu. Le Saint-Père commentait :« Que demande le jeune souverain en ce moment si décisif ? Le succès ? La richesse ? Une longue vie ? La destruction de ses ennemis ? Il ne choisit rien de tout cela. Il demande plutôt un cœur qui écoute, pour pouvoir gouverner le peuple de Dieu et discerner entre le bien et le mal (cf. 1 Rois, 3,9). » L'histoire du roi Salomon, comme l'a observé le pape Benoît XVI, enseigne quelle doit être la fin de l'activité politique et, par conséquent, du gouvernement. Il déclarait : « La politique doit être un engagement pour la justice et créer ainsi les conditions de fond pour la paix. (...) Servir le droit et combattre la domination de l'injustice est et demeure la tâche fondamentale de l'homme politique. » Benoît XVI a ensuite posé la question de savoir comment nous pouvons connaître le bien et la justice que l'ordre politique, et plus particulièrement le droit, doivent sauvegarder et promouvoir. Tout en reconnaissant que dans de nombreux domaines « le critère de la majorité peut être suffisant », il a observé qu'un tel principe ne suffit pas « dans les questions fondamentales du droit, où est en jeu la dignité de l'homme et de l'humanité ». En ce qui concerne les fondements mêmes de la vie de la société, le droit civil positif doit respecter « la nature et à la raison comme vraies sources du droit ». En d'autres termes, il faut avoir recours à la loi morale naturelle que Dieu a inscrite dans le cœur de chaque homme. Je pense à ma propre patrie, les États-Unis d'Amérique, où la Cour suprême de la nation a eu la présomption de définir le début de la vie humaine, la nature du partenariat du mariage, et la sexualité humaine elle-même selon des considérations matérialistes et relativistes, sentimentales, au mépris de la loi écrite par Dieu dans le cœur de l'homme. Ce que Benoît XVI a observé concernant les fondements du droit dans la nature et la conscience met en évidence le travail fondamental de l'éducation, à savoir le travail consistant à favoriser chez les élèves « un cœur à l'écoute » qui s'efforce de connaître la loi de Dieu et de la respecter par le développement de la vie des vertus. La véritable éducation vise à amener la personne humaine « à la pleine maturité humaine et chrétienne ». Disons simplement que les parents doivent veiller à ce que l'éducation donnée à leurs enfants soit cohérente avec l'éducation chrétienne et l'éducation au foyer. De même que la famille est essentielle à la transformation de la culture, l'éducation l'est également en raison de son lien intrinsèque avec la croissance et le développement de l'enfant. Le très dynamique programme anti-vie, anti-famille et anti-religion de notre époque progresse, en grande partie, en raison du manque d'attention et d'information du grand public."

Retrouvez l'intégralité de l'article sur https://leblogdejeannesmits.blogspot.com/2020/10/cardinal-raymond-burke-leducation-fait.html